



Communiqué de presse – Jeudi 25 janvier 2024

La Métropole du Grand Paris et le CNOSF annoncent une exposition culturelle historique : « Empreinte 1924/2024, 100 ans d'héritage olympique » labellisée Olympiade culturelle par Paris 2024

Cent ans après la dernière édition des Jeux Olympiques et Paralympiques organisée dans la capitale, la Métropole du Grand Paris s'associe au Comité National Olympique et Sportif Français pour le lancement d'une exposition culturelle nommée « Empreinte 1924/2024, 100 ans d'héritage olympique ». Les deux acteurs entendent porter haut les valeurs d'héritage avec une rétrospective gratuite et grand public valorisant l'empreinte historique, urbaine et culturelle de la compétition sportive de 1924 sur l'espace métropolitain. La signature de la convention entre les deux institutions a eu lieu à l'occasion de la cérémonie des vœux de la Métropole du Grand Paris à la Maison du sport français présidée par Patrick Ollier, ancien ministre, Président de la Métropole du Grand Paris et maire de Rueil-Malmaison, en présence d'Amélie Oudéa-Castéra, ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, Anne Hidalgo, maire de Paris, Tony Estanguet, Président de Paris 2024, Marie-Amélie Le Fur, Présidente du Comité Paralympique et Sportif Français et de David Lappartient, Président du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

Fruit d'une étroite collaboration entre la Métropole du Grand Paris et le CNOSF, l'exposition partagera avec le grand public une sélection parmi plus de 2 500 clichés capturés il y a un siècle, issus du fond du CNOSF et majoritairement inédits, pour explorer et comprendre comment les Jeux Olympiques de 1924 ont marqué l'étendue métropolitaine matière d'architecture, d'accessibilité au sport ou encore d'organisation des festivités. Ces images d'archives soigneusement numérisées et sélectionnées par le service culture du CNOSF ont été enrichies de contenus pédagogiques rédigés par le Musée



National du Sport de Nice, garantissant ainsi une expertise scientifique et historique irréprochable.





www.metropolegrandparis.fr





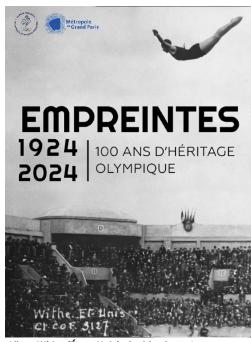




Entièrement gratuite, l'exposition sera installée au printemps aux Jardins des Tuileries grâce à un partenariat avec l'établissement public du musée du Louvre, un lieu central et emblématique, témoin des épreuves d'escrime des Jeux de Paris 1900 et à proximité directe de la place de la Concorde qui accueillera les nouvelles épreuves des Jeux Paris 2024.

Pour permettre au plus grand nombre de métropolitains de bénéficier de cette expérience unique, la Métropole du Grand Paris offre à ses 131 communes de partager à leurs habitants une déclinaison de l'exposition principale, en y ajoutant des panneaux personnalisés en fonction des spécificités de leur territoire.

Ce projet, salué et soutenu par Paris 2024, a obtenu le label Olympiade Culturelle, soulignant son rôle significatif dans la célébration du patrimoine olympique français par l'art et le sport.



Albert **White** (**États-Unis**), double champion olympique de plongeon aux Jeux Olympiques de Paris 1924. Collections CNOSF.

« Bien plus qu'une très belle compétition sportive, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 représentent une formidable opportunité pour accélérer la transition et le développement de la Métropole du Grand Paris. En tant que Terre de Jeux 2024, notre engagement est total pour faire vivre l'évènement dans nos 131 communes en amont, pendant et après les Jeux, et construire un héritage durable au service des 7,2 millions de métropolitains. Le partenariat avec le CNOSF, et notamment cette magnifique et historique exposition culturelle « Empreinte 1924/2024 », unique et accessible à tous, concrétise notre action puisque nous allons offrir aux métropolitains des moments culturels privilégiés autour des Jeux de Paris 2024 et ce, dès le printemps prochain. » Patrick Ollier, ancien ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, maire de Rueil-Malmaison.

« Paris sera cet été la première ville au monde à accueillir les Jeux Olympiques un siècle exactement après les avoir organisés précédemment. Un anniversaire qui se devait d'être célébré à la hauteur de ce qu'il symbolise : le rôle et le poids de la France dans la naissance et le développement du Mouvement olympique. L'exposition Empreintes, imaginée par notre service Culture et Olympisme, présentera pour la première fois un grand nombre de clichés inédits des Jeux de Paris 1924, issus du fond photographique du CNOSF. Réalisée avec la Direction Mission Olympique de la Métropole du Grand Paris, cette exposition sera présentée cet été au sein du Jardin des Tuileries, site prestigieux et historiquement olympique. Elle sera également mise à disposition des 131 communes qui composent aujourd'hui la Métropole du Grand Paris. Je suis heureux que cette initiative du CNOSF propose une lecture de l'héritage sportif et urbain des Jeux, et qu'elle constitue la principale célébration du centenaire des Jeux olympiques de 1924 dans l'espace public. » David Lappartient, Président du Comité National Olympique et Sportif Français.











A propos de La Métropole du Grand Paris

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie; aménagement de l'espace métropolitain; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.

A propos du Comité National Olympique et Sportif Français

Le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme. Représentant l'ensemble du mouvement sportif sur le territoire, le CNOSF réunit les 110 fédérations sportives nationales et les 180 000 associations sportives françaises. Le CNOSF a trois missions : représenter le CIO en France et à ce titre, il organise et dirige la délégation française aux Jeux Olympiques, promeut les valeurs de l'olympisme et veille à leur respect, conformément à la Charte Olympique, désigne les villes candidates à l'organisation des Jeux organisés ou patronnés par le CIO ; représenter le mouvement sportif auprès des pouvoirs publics, et notamment le ministère chargé des Sports et les collectivités territoriales ; mener des actions d'intérêt commun au nom, de ses membres ou avec eux, dans le respect de leurs prérogatives.



www.metropolegrandparis.fr



